



Français du monde – adfe
Association Démocratique des Français à l'Etranger
reconnue d'utilité publique



2/4/2020

NÚMERO 114

**Votre
Bureau
Français
du monde
ADFE
(Chili)**

**Président
e**

*Cecilia
Urzúa*

**Vice-
président**

*Michel
Bourguigna
t*

Trésorier

*Shaira
Sepulveda*

Adfe Chili - Français du Monde

Chèr.es ami.es,

La crise que nous traversons est d'une ampleur exceptionnelle. Elle nous touche toutes et tous, au Chili, en France et dans le monde entier. Chacun.e d'entre-nous, malheureusement connaît une voire plusieurs personnes touchées par le Covid-19. Alors avant toute chose nous tenons à vous exprimer notre solidarité et entier soutien. N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer.

Nous savons que cette crise sanitaire est aussi une crise systémique. Crise écologique, crise de notre modèle de développement, elle révèle à tout un chacun les faiblesses de notre système de santé (au Chili comme en France), système d'ailleurs largement critiqué depuis le 18 octobre 2019 dans les rues chiliennes. Nous observons depuis quelques jours et avec une grande attention les mesures d'urgence prises afin d'affronter la pandémie : en France avec un recul possible sur les 35h et sur les congés payés, une nouvelle main mise sur les données personnelles ; au Chili avec un manque total de protection des salariés lors du confinement, un désengagement et une incohérence de l'État là où il devrait être en première ligne (location de l'*Espacio Riesco*, prise de décision quant au confinement, prises de parole pour le moins étranges du ministre de la Santé...). Tout cela nous révèle aussi la fragilité de nos démocraties, et pour beaucoup des citoyen.nes partout dans le monde, c'est une vraie crise de confiance.

Mais au-delà de tout cela, cette crise nous montre aussi de nouvelles formes de solidarités et de partage. Des jeunes dans les quartiers qui vont faire les courses pour les personnes âgées ne pouvant pas sortir de chez elles. Des habitant.es qui se relayent pour faire les tâches ménagères des espaces communs à la place du soignant vivant dans l'immeuble, etc. Et là se trouve peut-être ce qui nous sauvera vraiment : repenser notre société de façon plus juste, plus solidaire, plus à l'écoute des autres. Il faudra aussi être plus en harmonie avec nos milieux de vie, plus en lien avec la Terre qui nous donne ici un sérieux avertissement. Après la crise il y aura de quoi faire pour changer les choses !

En attendant, nous tenons dans cette Lettre 114 à vous partager des informations importantes concernant les services aux Françaises et Français de l'étranger (activités du réseau consulaire, fermeture des lycées français, CFE, prolongement des délais pour les certificats de vie, etc.). Nous vous informons également du report des élections des conseillères et conseillers des Français.es de l'étranger et vous présentons notre liste.

Bonne lecture, et surtout, prenez bien soin de vous et des autres.

- (1) Pour téléphoner au consulat si nécessaire durant la présente crise sanitaire :
de 10h à 18h (du lundi au vendredi) : +56 9 44 42 53 55 et +56 9 34 69 47 69.
- (2) adfe56.chili@gmail.com

Crise sanitaire

<https://cl.ambafrance.org/Message-de-l-Ambassadeur-au-Francais-residents-au-Chili-30-mars-2020>

Français résidant à l'étranger, en voyage ou de retour de l'étranger / lutte contre le coronavirus

#COVID19 Vous êtes en déplacement à l'étranger et souhaitez rentrer en France ?

➡ ☐ Les ambassades et nos consulats sont mobilisés depuis le début de la crise. Consultez leurs sites et réseaux sociaux pour des informations locales (évolution de la situation dans le pays, numéro de la cellule téléphonique...).

➡ ☐ Inscrivez-vous sur Ariane pour recevoir des informations et des alertes par pays. fdip.fr/ariane
pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/

Pourquoi inscrire son voyage sur Ariane ? Au cours de votre voyage, et si la situation du pays le justifie :

vous recevrez par e-mail ou SMS des informations et des consignes de sécurité la personne de contact désignée sur votre compte pourra également être prévenue le cas échéant.

➡ ☐ Consultez régulièrement le site d'Air France pour des informations en temps réel sur les vols disponibles.

🔗 https://www.airfrance.fr/FR/fr/common/page_flottante/hp/infos-traffic-aerien-air-france.htm?sf119480057=1

Les conseils aux voyageurs par pays/destination :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

www.francaisaetranger.fr/2020/03/21/coronavirus-les-associations

Le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a élaboré une page questions/réponses pour les Français résidant à l'étranger, en voyage à l'étranger ou de retour de l'étranger : cliquer ici

B/ Si vous êtes Français ayant votre résidence habituelle en dehors de l'espace européen.

Nous vous recommandons, dans les 30 jours à venir, d'éviter autant que possible les déplacements internationaux, même pour revenir sur le territoire national, à moins que des raisons impératives ne vous y contraignent. Si vous jugez nécessaire de rentrer en France, notamment au regard vos conditions sanitaires, vous devez vous faire connaître de nos ambassades et consulats dès que possible.

Conférences téléphoniques crise sanitaire COVID19 (19 – 26 – 27 Mars 2020)

Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a mis en place des réunions téléphoniques régulières avec les parlementaires représentant les Français de l'étranger (les 19 et 26 mars) et avec les associations des Français de l'étranger (Français du monde-adfe, UFE et FIAFE) (le 27 mars). Participent à ces réunions le Directeur du centre de crise

(CDCS), l'AEFE, Laurence Haguenaue, Directrice de la DFAE, Laurence Auer, Directrice de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, les membres de leurs cabinets et de celui de Jean-Yves Le Drian.

Ceci est une synthèse de ces réunions, qui ont pour but les échanges mutuels d'informations.

Tous les participants ont salué la réactivité et l'engagement du réseau consulaire et se sont réjouis des premières avancées :

- suspension du délai de carence pour l'accès aux soins en France ;
- obtention d'un délai de deux mois supplémentaires pour l'envoi des certificats de vie. Contrairement à ce qui avait été dit précédemment, ce délai est valable aussi pour l'Agirc-Arcco;
- l'organisation du retour des ressortissants français est difficile mais 100 000 ont été rapatriés à ce jour. Le vendredi 20 mars Il y avait 130 000 Français en vacances ou en voyage d'affaires à l'étranger, parfois très éparpillés dans le pays (ex. Philippines).

Sujets abordés :

- **Réseau consulaire:** il s'adapte à la situation. Des postes ont dû fermer (Barcelone, Douala) car des agents sont malades, mais grâce au télétravail, l'activité continue. L'accueil téléphonique est assuré mais parfois débordé, l'ouverture se fait uniquement sur rendez-vous, pour établir un laissez-passer. Le MEAE a mis en place une foire aux questions **sur le site du ministère.**

- **Cellule de crise du MEAE**

100 000 personnes ont déjà été rapatriées grâce à une dynamique commerciale, le travail diplomatique et l'affrètement de vols spéciaux. Il reste encore plusieurs dizaines de milliers de compatriotes à rapatrier (notamment Cambodge, Malaisie, Inde, Australie, RCA, Tchad, Sénégal, Algérie, Tunisie). Les vols sont programmés, l'envoi d'avions militaires est envisagé dans certains de ces pays. Il est parfois difficile de rejoindre l'aéroport en raison des limitations de circulation d'une ville à l'autre, notamment depuis des îles d'un archipel (Philippines) et dans certains pays d'Amérique du Sud (Pérou).

La question du prix exorbitant des billets est mentionnée. Jean-Baptiste Lemoyne nous affirme qu'il a demandé un effort aux compagnies françaises mais n'a pas de levier sur les autres, avec lesquels les tarifs sont négociés. Cependant, lorsque les personnes achètent directement leur billet, c'est l'offre et la demande qui jouent et des Français paient des billets hors de prix pour des vols finalement annulés, mais pas remboursés.

Le niveau sanitaire ou les mesures insuffisantes prises dans certains pays inquiètent les résidents français qui aimeraient connaître les conditions d'un éventuel rapatriement. Nous nous sommes inquiétés de l'accompagnement et de l'accueil à l'arrivée, en cas de rapatriement de Français sans domicile en France, et avons demandé si la DFAE était en relation avec France Horizon. La cellule de crise s'est saisie du dossier.

- **Retours en France**

Les soignants, les personnes fragilisées, avec des problèmes de santé sont prioritaires. Les personnes positives au Covid19 sont au préalable confinées et

placées en quatorzaine avant de pouvoir prendre un vol.

Il a été indiqué qu'en plus de la déclaration d'attestation obligatoire, il faudra bien conserver le billet d'avion lors du retour en France, s'il y a des contrôles de police. Il a été demandé que les attestations obligatoires puissent être données par Air France lors des vols retour.

En RCA ou au Tchad, un avion militaire pourrait être mobilisé pour les retours.

La fermeture de l'aéroport d'Orly, le 26 mars à minuit, n'empêchera pas les retours en France. Il est inutile de s'inquiéter pour cela.

- **Visas**

Sur les visas de séjours courts pour les PVTistes, VIE, étudiants et autres, il y a une nécessité à engager des négociations sur le prolongement de ces permis de séjour temporaire qui vont expirer.

Des démarches locales vont être privilégiées, pays par pays, en fonction des besoin (États-Unis, Australie, Canada, etc.).

- **Social**

Les **CCPAS** peuvent actuellement soutenir l'aide sociale qui est demandée par les Français fragilisés. Des enveloppes d'aide exceptionnelle seront abondées au fur et à mesure, le Ministre est alerté mais, en cas de forte demande, il faudra abonder le budget de l'aide sociale du MEAE dans le cadre de la prochaine loi de finances rectificative.

Sur le mécanisme **STAFE** (dont le calendrier est modifié), les critères ont été un peu modifiés, le seuil du financement par l'association pouvant être baissé jusqu'à 20%, priorité sera donnée aux associations qui ont travaillé aux côtés des ambassades et consulats durant la crise. La DFAE a écarté le fait que le système STAFE serve à alimenter l'aide sociale.

- **Établissements d'enseignement français à l'étranger /Alliances françaises / FLAM**

La totalité du réseau scolaire est fermée, 522 établissements, 375 000 élèves dépendent maintenant du système de continuité pédagogique qui est engagé partout.

Après 15 jours de mise en place du système de continuité pédagogique, les chefs d'établissements vont dresser un bilan avec les enseignants et les parents d'élèves sur le fonctionnement du système.

Nous avons attiré l'attention sur les difficultés matérielles de la dématérialisation (réseau et supports informatiques diversement répartis). Nous avons également signalé la difficulté à mener simultanément télétravail et continuité pédagogique, surtout dans les familles ayant des enfants de différents niveaux scolaires.

Sur l'enseignement à distance, le CNED est saturé, mais RFI, TV5, France Éducation fournissent, chaque jour, un important matériel pédagogique. Le déblocage de la géolocalisation est en cours de négociation avec les chaînes du groupe France Télévisions, pour permettre de suivre les programmes d'enseignement (notamment ceux de France 4), nous avons demandé que le Réseau Canopé soit en accès libre.

Laurence Auer espère que cette crise sanitaire amènera à une réflexion globale afin que les contenus des opérateurs soient disponibles sur une plateforme mondiale qui rachèterait les droits de diffusion. Elle signale particulièrement la

difficulté à faire comprendre aux opérateurs la raison de cette demande de dé-géolocalisation.

Concernant les finances de l'AEFE, le directeur de l'Agence a indiqué qu'un trimestre de frais de scolarité représentait 800M€ de rentrée financière sur l'ensemble du réseau (tous établissements confondus). Les frais de scolarité sont vitaux pour la survie des établissements et du réseau qui continue à fonctionner. Une remise en cause du paiement des frais de scolarité est impossible. Cependant, un échelonnement de paiement pour le 3ème trimestre est envisagé ainsi que des bourses scolaires pour aider les enfants français.

Le calendrier des bourses scolaires est modifié (CLB) mais une réunion de la CNB au-delà de la mi-juillet n'est pas envisageable afin d'organiser la rentrée.

L'organisation des réunions des conseils consulaires des bourses se décidera au cas par cas, en fonction des contraintes locales. Des procédures allégées pourront être mises en place.

La tenue des examens (Brevet et baccalauréat) dépend du Ministère de l'Éducation nationale. M. Blanquer est informé que les examens débutent en théorie à la mi-mai en Amérique du Nord.

Concernant les **Alliances françaises**, sur les 800 Alliances du réseau, 500 sont actuellement fermées et certaines ne rouvriront certainement pas. Celles qui se sont organisées pour l'enseignement à distance continuent. Les enseignants de français, vacataires, sont touchés de plein fouet.

L'extension de la pandémie, en particulier aux États-Unis, risque d'avoir un impact fort sur les Alliances françaises. 40 des 108 Alliances françaises risquent de ne plus jamais rouvrir si leur fermeture doit durer plus de 3 mois.

On nous signale que des groupes FLAM continuent de fonctionner de façon satisfaisante en mode dématérialisé.

Concernant les élections, M. Lemoyne a indiqué que l'on y verra plus clair à la mi-mai, mais qu'il est probable que la situation ne sera pas simple.

Si les municipales et les sénatoriales sont reportées en France, il sera évident que l'on reportera les élections (consulaires et sénatoriales) pour les Français de l'étranger.

Par contre, il a indiqué que si l'on maintient les municipales et les sénatoriales en France mais qu'il s'avère impossible de tenir les élections à l'étranger, à ce moment-là « il y aura un sujet à discuter. »

Le 28 mars 2020

Claudine Lepage – Michèle Bloch – Charles Rome

Adfe,adfe,adfe

Caisse des Français de l'étranger 16 mars 2020

Quels sont les impacts des mesures prises par le gouvernement pour la CFE ?
Nous répondons à vos questions et vous conseillons dans cette crise.

Les conséquences de ces mesures sont importantes pour la CFE et nécessite la mise en place d'un plan d'action d'urgence pour organiser le manque de personnel à venir.

La CFE assurera la continuité du service pour tous ses assurés et traitera prioritairement les demandes de remboursement.

Pour vous accompagner dans cette crise, la CFE répond à vos questions les plus

fréquentes.

Ma date d'expatriation est reportée, puis-je reporter mon adhésion ?

Compte-tenu du contexte international, si vous êtes amenés à reporter votre projet d'expatriation, vous pouvez nous en informer au 01 64 14 62 62 ou via notre formulaire sur notre site **Internet** [contactez-nous](#). Votre demande d'adhésion sera suspendue pour une période indéterminée.

Je suis contaminé(e) dans mon pays d'expatriation, comment suis-je pris en charge ?

Vos remboursements de frais de santé dépendront du pays d'exécution des soins et des typologies d'actes (**cf. [tableau des garanties](#)**). Les taux de remboursements ou les forfaits de prise en charge s'appliqueront sur la dépense engagée.

Attention, aucun rapatriement ne sera pris en charge par la CFE, vous devez vous rapprocher de votre complémentaire dans ce cas-là. En cas d'hospitalisation hors zone couverte par le tiers payant ?

Vous devrez donc faire l'avance des frais et nous adresser pour remboursement votre facture originale détaillée et acquittée par courrier à l'adresse suivante :

CFE Caisse des Français de l'Etranger - À l'attention du Service Hospitalisation

160 rue des Meuniers - CS 70238 RUBELLES - 77052 MELUN CEDEX

La CFE appliquera ses principes de remboursement détaillés dans le tableau de garantie.

Je suis contaminé(e) en France, comment suis-je pris en charge ?

Pour les soins réalisés en France, les remboursements s'effectuent sur la base des tarifs et des taux pratiqués en France, dans la limite de la dépense réellement engagée.

La maladie : Ce virus est une maladie respiratoire grave qui se caractérise généralement par de la fièvre, une toux, un essoufflement ou une détresse respiratoire.

Comment se transmet le Coronavirus COVID-19 ? : La maladie se transmet par les postillons (éternuements, toux). On considère donc qu'un contact étroit sans mesure de protection, avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou une discussion. Un des vecteurs le plus fréquent de la transmission du virus est le contact des mains non lavées.

Communiqué Caisse des Français de l'étranger 31 mars 2020

La CFE reste accessible et le paiement des prestations se poursuit normalement. Nous traitons dans les délais les plus brefs vos sollicitations formulées via votre espace personnel et le formulaire de contact.

Nous assurons un traitement normal des demandes de remboursement et de mise à jour de votre dossier.

Par ailleurs, plusieurs dispositions exceptionnelles sont en cours de mise en œuvre pour faciliter vos relations avec la CFE :

- Une FAQ est mise en ligne sur www.cfe.fr/faq pour répondre aux questions les plus fréquentes de nos clients sur le Coronavirus.
- Pour nos assurés actuellement sur le territoire national qui ne peuvent regagner leur pays de résidence, **nous avons porté à 6 mois la durée de séjour en France couverte par la CFE.**
- Les services postaux sont perturbés dans de nombreux pays. Aussi, vous

pouvez déposer toutes vos feuilles de remboursement sur votre espace personnel ou sur notre application mobile **sans limite de montant, y compris pour les hospitalisations** (nouveau service disponible dans quelques jours).

Certificat d'existence et confinement



La situation sanitaire actuelle empêche de nombreux Français établis hors de France de se déplacer pour faire compléter leur certificat d'existence auprès des autorités locales compétentes.

Pour ceux qui sont parvenu à établir le certificat, les délais d'acheminement postaux se trouvent perturbés. La perturbation touche également les systèmes de traitement des certificats d'existence. Les conséquences financières et humaines qui en découlent peuvent être catastrophiques et je suis très mobilisée sur ce sujet.

Afin de pallier ces difficultés, la **CNAV a décidé de faire bénéficier les assurés d'un délai supplémentaire de deux mois pour renvoyer leur certificat. Durant ce délai, l'Assurance retraite continuera de verser les pensions sans justificatif ou démarches.**

Claudine Lepage

Pour obtenir le formulaire rendez-vous sur les sites suivants :
[Certificat de vie multilingue CNAV](#) ; [Certificat de vie pour les autres caisses de retraite](#)
[ADFE\RETRAITES\GIP.UR Courrier du 27 mars 2020 - M. Jean-Yves LECONTE.PDF](#)

Adfe adfe adfe adfe

Contacts des particuliers non-résidents avec l'administration fiscale pendant l'épidémie : merci de vous limiter aux questions urgentes

25 mars 2020



La Direction des impôts des non-résidents a publié **une fiche d'information** sur les modalités de contact des usagers avec la DINR pendant l'épidémie. Elle indique notamment qu'elle maintient la mission essentielle d'accueil des non-résidents pendant l'épidémie de Coronavirus.

Vous habitez à l'étranger et vous souhaitez contacter l'administration fiscale :

La Direction des impôts des non-résidents (DINR) maintient la mission essentielle d'accueil des non-résidents pendant l'épidémie de Coronavirus.

L'accueil physique sur le site de Noisy-le-Grand a été fermé le 16 mars 2020, mais

l'accueil à distance reste ouvert : téléphone, rendez-vous téléphonique, et

message
sur la messagerie sécurisée « Espace particulier » du portail
www.impots.gouv.fr.

A noter : les rendez-vous téléphoniques sont à prendre via la rubrique « contact » du
portail www.impots.gouv.fr /Vous êtes un particulier/Votre demande concerne
votre
dossier fiscal (domicile hors de France).

Toutefois, compte-tenu des effectifs forcément restreints en cette période
exceptionnelle, nous vous remercions de ne pas solliciter les services de la DINR
par
messagerie sécurisée ou par téléphone pour les dossiers non urgents.
Les délais de traitement des dossiers et réclamations sont importants en période
normale, ils sont allongés en cette période exceptionnelle à effectifs restreints,
merci
de votre compréhension.

Pour vos questions sur la fiscalité, n'oubliez pas que vous disposez d'une
rubrique
dédiée aux non-résidents et de questions/réponses en français et en anglais sur
le
site www.impots.gouv.fr/International/particulier pour des questions
généralistes.

<https://www.impots.gouv.fr/portail/international/particulier?l=fr>

Adfe, adfe,adfe,adfeadfe

RAPPEL : LISTE ÉLECTORALE CONSULAIRE

Report de l'élection des conseillères et conseillers des Français.es de l'étranger



Report du 2e tour des élections municipales et report des consulaires

Élections municipales 2020 : le président de la République a annoncé le 16 mars 2020 que le 2^e tour des élections municipales était reporté. La date à laquelle le 2^e tour aura lieu n'est pas encore connue.

Élections des conseillers des Français de l'étranger 2020 : la tenue des élections des 16 et 17 mai 2020 est SUSPENDUE. La date n'est pas encore connue.

Il est encore possible de s'inscrire sur la liste électorale consulaire en 2020 pour voter lors de l'élection des conseillers des Français de l'étranger et des délégués consulaires de 2020. Mais il faut le faire au plus tard le 10 avril 2020. Toutefois, ce délai est repoussé dans certains cas (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré) et sous certaines conditions. Nous vous invitons à vérifier si vous êtes bien inscrits et à transmettre cette information à vos familles, proches et ami.es afin qu'eux aussi puisse le faire.

Il est possible de vérifier son inscription sur la liste électorale à l'aide de ce téléservice :

Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote

Ministère chargé de l'intérieur

[Accéder au service en ligne](#)

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrits pour voter en cliquant sur le lien suivant :
<https://www.service-public.fr/particu...>

La liste que nous présentons pour cette élection :

Français du Chili Écologistes et Solidaires

Liste Français du Monde – ADFE soutenue par Europe Écologie Les Verts (EELV)

Candidat.es :

- 1- Catherine Blanche
- 2- Michel Bourguignat
- 3- Cecilia Urzúa
- 4- Florent Sardou
- 5- Shaira Sepulveda
- 6- Arthur Dressler
- 7- Elsa Santander

Nous prendrons le temps de vous présenter chaque membre de cette équipe et d'échanger avec vous sur notre programme lors de prochaines communications.

En attendant vous pouvez consulter cette vidéo de présentation des conseillères et conseillers des Français.se de l'étranger (appelé.es également Conseillers Consulaires) :



<https://www.youtube.com/watch?v=seGP7rkXOmY>

[Vidéo Catherine Blanche tête de Liste](#)

Français du Chili Écologistes et Solidaires



Prenez soin de vous. À très bientôt,

- *Sachez que si l'ordinateur que vous utilisez est au nom d'un nom français, YOU TUBE vous offre une série de vidéos et d'informations diverses sur l'actualité de la France.*
 - *Il est aussi possible de suivre en direct des informations sur le site :*
<https://www.france24.com/fr/direct>



Mail : adfe56.chili@gmail.com :

Facebook : Français Démocratiques du Chili

Page web : <http://www.francais-du-monde.org/site-section/chili/>